

LA FORMATION RÉFÉRENT

Le référent accompagne les projets d'inclusion au sein de leur crèche et en partenariat avec le Pôle Ressources. L'objectif est de former un professionnel de la petite enfance par structure et les assistantes maternelles qui le souhaitent. Les professionnelles formées devront s'engager à prendre en compte les besoins spécifiques de l'enfant présentant des besoins particuliers, dans le cadre de la légalité des chances, afin qu'il puisse être accueilli et bénéficier d'un accompagnement de qualité au sein d'un EAJE ou du domicile d'une assistante maternelle.

À l'issue de cette formation une charte tripartite devra être signée afin que chaque personne tienne ses engagements.